Saunier Duval

MagnaAqua

200/3
200/3 RT
270/3

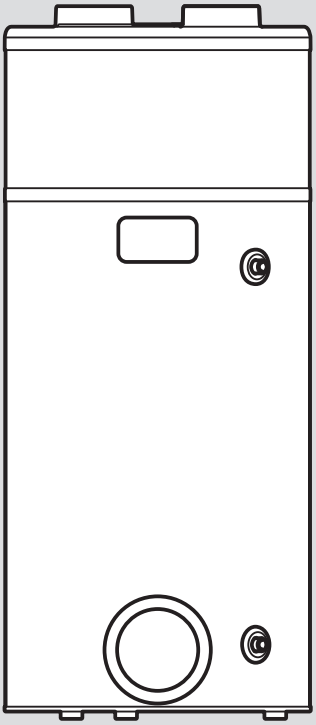

0020284998_05 - 14.03.2023

fr Notice d’emploi

Notice d’emploi

Sommaire

1 Sécurité 4
1.1 Mises en garde relatives aux opérations 4
1.2 Utilisation conforme 4
1.3 Danger en cas d'erreur de manipulation 5
1.4 Danger de mort en cas de fuite de fluide frigorigène 5
1.5 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit 5
1.6 Risque de brûlures au contact de surfaces chaudes 6
1.7 Risques de brûlures avec l’eau chaude sanitaire 6
1.8 Prévention des risques de blessures en cas de contact avec le frigorigène (gelures) 6
1.9 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme 6
1.10 Risques de dommages sous l’effet de la corrosion en cas d’air inadapté dans la pièce 7
1.11 Dangers en cas de modifications dans l’environnement immédiat du produit 7
1.12 Risques de dommages sous l’effet du gel en cas de température ambiante insuffisante 7
1.13 Prévention des dommages environnementaux en cas de fuite de frigorigène 7
2 Remarques relatives à la documentation 9
2.1 Respect des documents complémentaires applicables 9
2.2 Conservation des documents 9
2.3 Validité de la notice 9
3 Description du produit 9
3.1 Structure du produit 9
3.2 Vue d’ensemble de l'interface utilisateur 9
3.3 Symboles affichés 10
3.4 Désignation du modèle et numéro de série 10
3.5 Indications sur la plaque signalétique 10
3.6 Marquage CE 11
3.7 Label NF 11
4 Fonctionnement 11
4.1 Concept de commande 11
4.2 Mise en marche du produit 11
4.3 Réglage de la langue 12
4.4 Réglage de l'heure 12
4.5 Réglage de la température d’eau chaude 12
4.6 Paramètre de température d’eau chaude supplémentaire en cas de raccordement d’une installation photovoltaïque 13
4.7 Programmation des plages de fonctionnement 13
4.8 Réglage du mode Vacances 14
4.9 Réglage du mode Turbo 14
4.10 Réglage du mode de secours 15
4.11 Activation de la fonction antilégionelles 15
4.12 Fonction de protection contre le gel 15
5 Dépannage 15
5.1 Identification et élimination des anomalies 15
6 Maintenance et entretien 16
6.1 Maintenance 16
6.2 Entretien du produit 16
6.3 Contrôle de la conduite d’écoulement des condensats et de l’entonnoir d’évacuation 16

7 Mise hors service 16
7.1 Mise hors service provisoire du produit 16
7.2 Mise hors service définitive du produit 16
8 Recyclage et mise au rebut 16
9 Garantie et service après-vente 17
9.1 Garantie 17
9.2 Service après-vente 17
Annexe 18
A Élimination des défauts 18
B Optimisation de la consommation énergétique 19
B.1 Avec tarif heures creuses et raccordement d'un câble de commande 19
B.2 Avec tarif heures creuses, sans câble de commande 20
B.3 Fonctionnement à tarif constant 21
C Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble 22

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !
Danger de mort par électrocution



Avertissement !
Risque de blessures légères



Attention !
Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit a été spécialement conçu pour produire de l'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

– le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
– le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée

comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▸ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▸ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.4 Danger de mort en cas de fuite de fluide frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 290.

Le fluide frigorigène R 290 est inflammable.

En cas de fuite de fluide frigorigène, il y a un risque d'explosion.

- ▸ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▸ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▸ Ne fumez pas.
- ▸ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▸ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.

1.5 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▸ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▸ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▸ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▸ N'effectuez aucune modification :
  - – au niveau du produit
  - – conduites hydrauliques et câbles électriques
  - – au niveau de la soupape de sécurité
  - – au niveau des conduites d'évacuation

– au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.6 Risque de brûlures au contact de surfaces chaudes

Les conduites et les raccords hydrauliques de sortie deviennent chauds en cours de fonctionnement.

- ▸ Ne touchez pas les raccords hydrauliques.
- ▸ Ne touchez pas les entrées et les sorties d'air.

1.7 Risques de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillantement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également courir un danger, même avec des températures plus faibles.

- ▸ Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne.

1.8 Prévention des risques de blessures en cas de contact avec le frigorigène (gelures)

Le produit est fourni avec une charge de fluide frigorigène R 290. Il s'agit d'un frigorigène sans chlore, sans danger pour la couche d'ozone. En cas de fuite, le frigorigène peut présenter des risques de gelures.

- ▸ En cas de fuite de fluide frigorigène, ne touchez surtout pas les composants du produit.
- ▸ N'inhalez pas les vapeurs ou les gaz qui émanent du circuit de frigorigène en cas de fuite.
- ▸ Évitez tout contact du frigorigène avec la peau ou les yeux.
- ▸ En cas de contact du frigorigène avec la peau ou les yeux, consultez un médecin.

1.9 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▸ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▸ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.

- Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.10 Risques de dommages sous l’effet de la corrosion en cas d’air inadapté dans la pièce

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit.

- Faites en sorte que l’alimentation en air soit exempte de fluor, de chlore, de soufre, de poussière etc.
- Veillez à ce qu’il n’y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.11 Dangers en cas de modifications dans l’environnement immédiat du produit

Certains travaux de construction ou de modification de votre logement sont susceptibles de nuire au bon fonctionnement de votre produit.

- Contactez votre installateur avant d’effectuer des travaux.

1.12 Risques de dommages sous l’effet du gel en cas de température ambiante insuffisante

Si la température ambiante réglée est trop basse dans certaines pièces, on ne peut exclure l'apparition de gel dans certaines parties de l'installation de chauffage, avec les dommages que cela suppose.

Ce produit est susceptible de rejeter de l’air froid dans la pièce. La température ambiante risque alors de descendre en dessous de 0 °C.

- Veillez à ce que l’installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées en votre absence lorsque la température extérieure est basse.
- Conformez-vous scrupuleusement aux consignes relatives à la protection contre le gel.

1.13 Prévention des dommages environnementaux en cas de fuite de frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 290. Le fluide frigorigène ne doit pas s’échapper dans l’atmosphère.

Le fluide frigorigène que contient le produit doit être intégralement collecté par aspiration dans un récipient adéquat,

puis mis au rebut ou recyclé conformément aux prescriptions en vigueur.

- ▸ Veillez à ce que la maintenance et les interventions sur le circuit de frigorigène soient exclusivement réalisées par des personnes dûment formées et accréditées, qui portent un équipement de protection approprié.
- ▸ Confiez la mise au rebut ou le recyclage du frigorigène qui se trouve dans l'appareil à des personnes accréditées qui doivent se conformer aux prescriptions en vigueur.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

► Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

► Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Appareil - référence d'article

MagnaAqua 200/3	0010028217
MagnaAqua 200/3 RT	0010024436
MagnaAqua 270/3	0010026828

3 Description du produit

Le produit est opérationnel à des températures d'air comprises entre -7 °C et +45 °C. En dehors de cette plage de température, la production d'eau chaude sanitaire n'est possible qu'avec une source d'énergie supplémentaire (résistance électrique chauffante).

3.1 Structure du produit

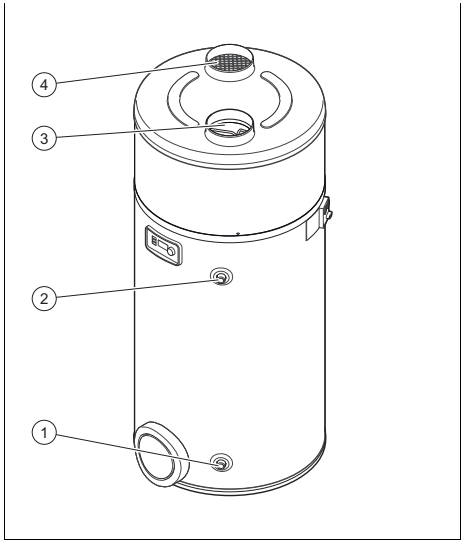

1 Raccord d'eau froide
2 Raccord d'eau chaude
3 Entrée d'air
4 Sortie d'air

3.2 Vue d'ensemble de l'interface utilisateur

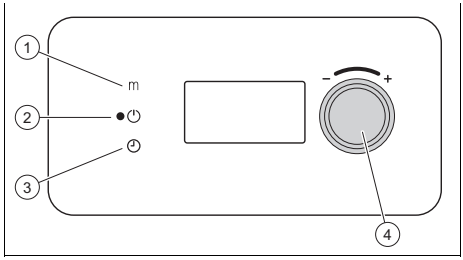

1 Touche Menu
2 Touche Marche/arrêt
3 Touche Réglage de l'heure
4 Sélecteur

3.3 Symboles affichés

Symbole	Signification
	Compresseur en marche
	Ventilateur en marche
	Dégivrage actif
	Chauffage d'appoint électrique en marche
	Demande d'eau chaude
	Mode Eco actif
	Mode de protection contre le gel actif
	Mode Vacances actif
	Mode photovoltaïque actif
	Écran verrouillé
	Mode Confort actif
	Mode Programmation actif

3.4 Désignation du modèle et numéro de série

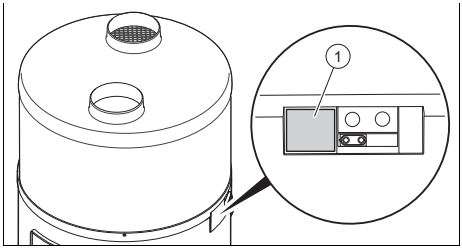

La désignation du modèle et le numéro de série figurent sur la plaque signalétique **(1)**.

3.5 Indications sur la plaque signalétique

Validité: MagnaAqua 200/3 OU MagnaAqua 200/3 RT OU MagnaAqua 270/3

La plaque signalétique est montée d'usine sur le coté droit du produit.

Indications sur la plaque signalétique	Signification
MagnaAqua	Désignation du modèle
200 / 200 RT / 270	Volume du ballon
/3	Version de l'appareil
COP	Coefficient de performance
230 V mono ~ 50 Hz	Tension et fréquence de l'alimentation électrique du produit
P max	Puissance absorbée max.
I max	Intensité max. du circuit d'alimentation électrique
IP...	Indice/classe de protection
	Poids total du produit à vide
	Capacité nominale du ballon Pression max. du circuit d'eau chaude Température max. du circuit d'eau chaude
 P	Circuit de réfrigération Type de fluide frigorigène, quantité, pression assignée admissible Puissance utile nominale du circuit de réfrigération
	Débit d'air max. de la pompe à chaleur
P	Puissance utile nominale du chauffage d'appoint électrique
	Code-barres avec numéro de série, Référence d'article correspondant aux 7e à 16e caractères
	Mise au rebut de l'emballage
	Ballon contenant un produit inflammable

Indications sur la plaque signalétique	Signification
	Se référer à la notice

3.6 Marquage CE

Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

3.7 Label NF

Le label NF atteste que les produits sont conformes à l'ensemble des exigences définies pour ce label, conformément à la plaque signalétique. Il s'agit, entre autres, de normes françaises, européennes et internationales, mais aussi de dispositions en marge de ce cadre réglementaire.

4 Fonctionnement

4.1 Concept de commande

Ce produit comporte trois touches de commande.

– Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu principal.
– Appuyez sur le sélecteur pour choisir une option ou valider la valeur que vous venez de paramétrer. Tournez le sélecteur pour régler les paramètres.
– La touche Horloge sert à régler l'heure.

L'écran s'éteint 180 s après la dernière action.

4.2 Mise en marche du produit

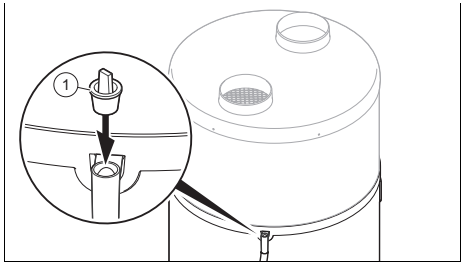

1. Vérifiez que le bouchon **(1)** sur le raccord d'évacuation des condensats est enlevé avant la mise en marche du produit.
2. Vérifiez que le robinet d'arrêt situé en amont du groupe de sécurité de l'entrée d'eau froide est bien ouvert.
3. Vérifiez que le ballon d'eau chaude sanitaire est plein avant d'établir l'alimentation électrique.
4. Vérifiez que le produit est bien raccordé à l'alimentation électrique.
5. Appuyez sur la touche Marche/Arrêt .
   ◁ L'écran s'allume.
   ◁ La DEL verte de l'écran s'allume.
   ◁ Le rétroéclairage de l'écran se met à clignoter et l'utilisateur est invité à spécifier la langue.
      – Tournez le sélecteur pour régler la langue. Appuyez sur le sélecteur pour valider votre sélection.
   ◁ Le produit ne vous propose le choix de la langue qu'au moment de la première mise en marche. Cependant vous avez la possibilité de modifier le réglage de la langue, → notice d'utilisation.
   ◁ La pompe à chaleur ne se met en marche qu'à condition que la température de l'eau froide soit inférieure à la température d'eau paramétrée, que le moment corresponde bien à un temps de chauffage dans le programme de fonctionnement et que le tarif de l'électricité soit propice à une phase de chauffage.

◁ Lorsque la pompe à chaleur fonctionne, il se produit un flux d'air au niveau de l'entrée et de la sortie d'air.

Remarque
Une fois la première mise en fonctionnement effectuée, la pompe à chaleur met entre 5 et 12 heures à atteindre la température de 55 °C, suivant la température d'admission de l'air, et la température de l'eau froide.

Remarque
Le chauffe-eau thermodynamique fonctionne prioritairement avec la pompe à chaleur tant que la température de l'air aspiré reste dans la plage de -7 °C à +45 °C. En dehors de cette plage de température, la production d'eau chaude sanitaire est exclusivement assurée par l'énergie d'appoint électrique.

4.3 Réglage de la langue

- ► Si vous souhaitez modifier le réglage actuel, alors appuyez sur la touche Menu.
- ► Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le réglage de la langue apparaisse à l'écran.
- ► Appuyez sur le sélecteur.
- ► Sélectionnez la langue de votre choix avec le sélecteur.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.4 Réglage de l'heure

Remarque
Le réglage d'usine par défaut est l'heure locale française (UTC+1). Le produit ne passe pas automatiquement de l'heure d'été à l'heure d'hiver. Vous devez effectuer ce changement manuellement.

- ► Appuyez sur la touche Réglage de l'heure.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Tournez le sélecteur pour régler le jour.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Tournez le sélecteur pour régler le mois.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Tournez le sélecteur pour régler l'année.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Tournez le sélecteur pour régler les heures.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Tournez le sélecteur pour régler les minutes.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour valider.
- ► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.5 Réglage de la température d'eau chaude

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **TEMP. EAU** s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur le sélecteur.
4. Tournez le sélecteur pour régler la température d'eau chaude qui convient (**T°C EAU**).
5. Appuyez sur le sélecteur pour valider.
6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.6 Paramètre de température d'eau chaude supplémentaire en cas de raccordement d'une installation photovoltaïque

Remarque
Si cette fonction est activée dans le niveau réservé à l'installateur, vous pouvez spécifier les paramètres correspondants.

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **T°PV ECO** s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur le sélecteur.
4. Tournez le sélecteur pour régler la température d'eau chaude applicable en cas de production d'énergie électrique photovoltaïque.
   - ◁ **T°PV ECO** : la pompe à chaleur porte l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à la température d'eau chaude normale.
   - ◁ **T°PV MAX** : la pompe à chaleur et la résistance chauffante portent l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à celle du paramètre **T°PV ECO**.

   Remarque
   Si l'installation photovoltaïque produit du courant, le paramètre de température d'eau chaude s'adapte automatiquement.
5. Appuyez sur le sélecteur pour valider.
6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.7 Programmation des plages de fonctionnement

La programmation des plages de fonctionnement est un bon moyen d'optimiser la consommation énergétique du produit (kWh). La programmation doit s'effectuer selon les critères suivants :

- Plages de tarification (heures creuses/heures pleines)
- Température de l'air prélevé (le produit présente un meilleur rendement aux heures les plus chaudes de la journée)
- Vérifiez si le produit est commandé par le biais d'un câble heures creuses.

4.7.1 Programmation des plages de fonctionnement pour le premier jour de la semaine

- ▶ Appuyez sur la touche Horloge pendant 3 secondes.
- ▶ Sélectionnez le jour avec le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur pour créer un nouveau programme pour ce même jour.
- ▶ Tournez le sélecteur pour régler la fin de la 1re plage de fonctionnement.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Tournez le sélecteur pour régler le niveau de confort de la 1re plage de fonctionnement.
  - ◁ **H-G** : hors gel – le produit évite le gel (température de l'eau de +5 °C au minimum).
  - ◁ **ECO** : mode économique – le ballon d'eau chaude sanitaire est amené à la température de consigne par la pompe à chaleur.
  - ◁ **COnF** : mode confort – le ballon d'eau chaude sanitaire est amené à la température de consigne par la pompe à chaleur et la résistance chauffante.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Tournez le sélecteur pour régler la fin de la 2e plage de fonctionnement.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.

- ► Répétez ces étapes pour définir d'autres plages de fonctionnement éventuelles (7 par jour au maximum).
- ► Tournez le sélecteur pour ramener la fin de la dernière plage de fonctionnement à l'heure de début.
  - ◁ L'heure de fin qui s'affiche pour la plage de fonctionnement est automatiquement 24:00.
- ► Appuyez sur le sélecteur.
- ► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

Remarque
En présence d'une installation photovoltaïque, le produit risque de se mettre en marche en dehors des plages de fonctionnement programmées. L'installateur spécialisé s'est chargé du paramétrage correspondant. Si nécessaire, consultez votre installateur spécialisé pour en savoir plus sur les paramètres.

4.7.2 Programmation des plages de fonctionnement pour d'autres jours de la semaine

- ► Appuyez sur la touche Horloge pendant 3 secondes.
- ► Sélectionnez le jour avec le sélecteur.
- ► Appuyez sur le sélecteur.
- ► Appuyez sur le sélecteur pour créer un programme pour ce même jour.
- ► Vous avez la possibilité de copier le programme du jour précédent.
- ► Pour copier le programme d'un autre jour, sélectionnez l'option **COPI ER PR.** .
- ► L'option **MODI F PRG.** sert à modifier un programme copié au préalable.
- ► L'option **VOIR PROG.** permet d'examiner un programme existant.
- ► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.8 Réglage du mode Vacances

Ce mode sert à mettre le produit en veille, tout en laissant la fonction de protection contre le gel activée. Il s'agit d'un mode programmable. La durée programmable s'étend de 1 à 99 jours. Le mode est activé dès que vous confirmez le nombre de jours (1 jour = période de 24 heures).

Ce mode désactive temporairement la programmation horaire paramétrée.

Il prend fin automatiquement au bout du nombre de jours définis, à la même heure. Tant que le mode Vacances est activé, l'écran affiche **RET.VACAN.** (retour de vacances) et le nombre de jours restants.

- ► Appuyez sur la touche Menu.
- ► Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **VAC ANCES** s'affiche à l'écran.
- ► Appuyez sur le sélecteur.
- ► Tournez le sélecteur pour régler le nombre de jours de vacances qui convient.
- ► Appuyez sur le sélecteur.
- ► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.
- ► Si vous rentrez plus tôt que prévu, reprenez les étapes ci-dessus et réglez le nombre de jours de vacances sur 0.

4.9 Réglage du mode Turbo

Ce mode permet de faire fonctionner simultanément le chauffage d'appoint (résistance chauffante) et la pompe à chaleur pour faire monter plus rapidement l'eau chaude sanitaire en température. Le symbole (chauffage d'appoint activé) et l'écran se mettent à clignoter. Ce mode est automatiquement désactivé une fois la température de consigne du ballon d'eau chaude sanitaire atteinte.

Ce mode se désactive automatiquement 24 heures maximum après son activation.

Ce mode désactive temporairement la programmation horaire paramétrée.

- ► Appuyez sur la touche Menu.
- ► Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **TURBO** s'affiche à l'écran.

► Appuyez sur le sélecteur.
► Tournez le sélecteur pour activer le mode **TURBO**.
► Appuyez sur le sélecteur.
► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.10 Réglage du mode de secours

Ce mode de secours permet à l'installation de fonctionner même lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser la pompe à chaleur (tubes d'air non raccordés, travaux produisant énormément de poussière à proximité du produit…). Ce mode ne permet pas de bénéficier des économies d'énergie liée à la pompe à chaleur. Il ne doit donc être utilisé qu'à titre exceptionnel et de façon limitée dans le temps.

► Appuyez sur la touche Menu.
► Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **MODE ELEC.** s'affiche à l'écran.
► Appuyez sur le sélecteur.
► Tournez le sélecteur pour activer le mode de secours.
► Appuyez sur le sélecteur.
► Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.11 Activation de la fonction antilégionelles

Danger !
Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

► Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.
► Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

Contactez votre installateur spécialisé pour activer ou désactiver la fonction antilégionelles, ou pour toute information relative à la fonction antilégionelles.

4.12 Fonction de protection contre le gel

Remarque
La fonction de protection contre le gel ne protège que le produit. Elle ne protège ni le circuit d'eau chaude, ni le circuit d'eau froide du produit.

5 Dépannage

5.1 Identification et élimination des anomalies

Danger !
Danger de mort en cas de réparation non effectuée dans les règles de l'art

► Si le câble de raccordement au secteur est endommagé, n'essayez surtout pas de le remplacer par vous-même.
► Adressez-vous au fabricant, au service client ou à une personne qualifiée.

Cette section recense l'ensemble des messages de défaut concernant les dysfonctionnements auxquels vous pouvez remédier sans solliciter l'intervention d'un installateur agréé, afin de rétablir le bon fonctionnement du produit.

Élimination des défauts (→ page 18)

► Vérifiez que le produit fonctionne globalement bien et qu'il n'y a pas de message d'erreur ou d'alarme affichée.

► Si le produit ne se remet pas en marche à l'issue de votre intervention, adressez-vous à votre installateur agréé.

6 Maintenance et entretien

6.1 Maintenance

Seules une inspection et une maintenance annuelles, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la durée de vie élevée du produit.

6.2 Entretien du produit

► Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
► N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

► Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

► Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

► En cas d'absence prolongée avec coupure de l'alimentation électrique du logement et du produit, demandez à un professionnel qualifié de vidanger le produit ou de le protéger du gel.

7.2 Mise hors service définitive du produit

► Confiez la mise hors service définitive du produit à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

Mise au rebut de l'emballage

► Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Mise au rebut de l'appareil



► Mettez le produit, ses accessoires et ses piles jetables/batteries rechargeables au rebut conformément à la réglementation.
► Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

► Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

– défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émise par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
– caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
– défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
– dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
– conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
– usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
– dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
– environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
– Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe
A Élimination des défauts

Défaut	Cause	Action corrective
L'appareil ne fonctionne plus.	L'alimentation électrique est coupée.	Vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une panne de courant et que l'appareil est bien raccordé à l'alimentation électrique. L'appareil redémarre automatiquement une fois l'alimentation électrique rétablie. Si le défaut persiste, adressez-vous à votre installateur spécialisé.
	L'eau a atteint la température de consigne.	Vérifiez la température d'eau chaude.
	Le produit est arrêté.	Vérifiez que le produit est bien sous tension et que la DEL verte est allumée.
	Le produit est en mode Vacances.	Désactivez le mode Vacances.
	La température de l'air d'admission est inférieure à -7 °C ou supérieure à +45 °C.	Vérifiez que le ballon d'eau chaude sanitaire est bien chauffé par la source d'énergie supplémentaire (résistance chauffante). Lorsque la température de l'air d'admission revient entre -7 °C et +45 °C, la pompe à chaleur se remet en marche.
	Un programme horaire est en contradiction avec le délestage heures pleines.	Vérifiez la programmation horaire.
	La programmation horaire bloque le fonctionnement (symbole ECO allumé).	Vérifiez les plages de fonctionnement paramétrées.
Il n'y a pas suffisamment d'eau chaude.	La quantité d'eau chaude qui a été utilisée en un court laps de temps est supérieure à la capacité du ballon d'eau chaude sanitaire.	Attendez que le ballon d'eau chaude sanitaire contienne suffisamment d'eau chaude.
	La plage de fonctionnement programmée pour la pompe à chaleur est trop courte (12 heures au minimum sur une période de 24 heures).	Réglez la plage de fonctionnement de sorte que le ballon d'eau chaude sanitaire se charge au minimum 12 heures sur une période de 24 heures.
	La température de consigne paramétrée est trop basse.	Augmentez la température de consigne.

Défaut	Cause	Action corrective
Il n'y a pas suffisamment d'eau chaude.	Un programme horaire est en contradiction avec le délestage heures pleines.	Vérifiez la programmation horaire.
Les condensats ne s'évacuent pas (présence d'eau sous le produit).	Le tuyau de vidange des condensats est totalement ou partiellement bouché.	Vérifiez le tuyau de vidange des condensats.
	Le tuyau de vidange des condensats est plié et forme une boucle.	
	Le tuyau de vidange des condensats n'est pas installé.	Adressez-vous à votre installateur spécialisé.
Le chauffage d'appoint électrique ne fonctionne pas.	Le contact heures creuses ou la programmation horaire bloque le fonctionnement (symbole ECO allumé).	Vérifiez la programmation horaire ou contactez votre installateur spécialisé.
	La sécurité de surchauffe du chauffage d'appoint électrique s'est déclenchée à cause d'une surchauffe (> 87 °C).	Adressez-vous à votre installateur spécialisé.
Autres défauts		Adressez-vous à votre installateur spécialisé.

B Optimisation de la consommation énergétique

B.1 Avec tarif heures creuses et raccordement d'un câble de commande

Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Privilégiant le confort
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Particulièrement coûteux
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction **TEMP S MAX.**	Non	**Auto**	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	0 (fonctionnement de la résistance chauffante et de la pompe à chaleur bloqué aux heures pleines)	1 (fonctionnement de la résistance chauffante bloqué aux heures pleines)	2 (désactivation du délestage)
*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.			

Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	– HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et, éventuellement, la résistance chauffante – HP : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.)	– HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et, éventuellement, la résistance chauffante – HP : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur*	Le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante sans limitation de durée.
*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.			

B.2 Avec tarif heures creuses, sans câble de commande

Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Paramètre/fonction		Moyen	Privilégiant le confort
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	Tarif heures creuses (HC) → ECO Tarifs heures pleines (HP) → Protection contre le gel	Tarif heures creuses (HC) → Confort Tarif heures pleines (HP) jusqu'à 12h00 → ECO Tarif heures pleines (HP) après 12h00 → protection contre le gel	Tarif heures creuses (HC) → Confort Tarif heures pleines (HP) jusqu'à 12h00 → confort Tarif heures pleines (HP) après 12h00 → ECO
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Particulièrement coûteux
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction **TEMP S MAX.**	Non	6 heures	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)
*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.			

Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	– HC : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur* – HP : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.)	– HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante – HP jusqu'à 12h00 : la pompe à chaleur intervient pour compléter la montée en température du ballon d'eau chaude sanitaire – HP après 12h00 : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.)	– HC + HP jusqu'à 12h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante – HP après 12h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur*
*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.			

B.3 Fonctionnement à tarif constant

Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Paramètre/fonction		Moyen	Privilégiant le confort
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	De 23h00 à 11h00 : protection contre le gel De 11h00 à 23h00 : ECO	Pas de programmation	De 23h00 à 11h00 : ECO De 11h00 à 23h00 : pas de programmation
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Particulièrement coûteux
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction **TEMP S MAX.**	Non	6 heures	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)
*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.			

Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	– De 23 h 00 à 11 h 00 : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.) – De 11h00 à 23h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur avec un rendement accru *	Le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur*.	– De 23h00 à 11h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur * – De 11h00 à 23h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur avec un rendement accru. La résistance chauffante est sollicitée si nécessaire.

*) Exception : la température de l'air est située en dehors de la plage de fonctionnement de -7 °C à +45 °C. Dans ce cas, le chauffage d'appoint est autorisé à fonctionner.

C Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglage d'usine
	min.	max.			
TEMP. EAU →					
T°C EAU *	30 … 65 °C		°C	1	55
T°PV ECO	30 … 60 °C		°C	1, en présence d'une installation photovoltaïque **T°C EAU < T°PV ECO < T°PV MAX**	60
T°PV MAX	30 … 65 °C		°C	1, en présence d'une installation photovoltaïque **T°PV ECO < T°PV MAX**	65
VAC ANCES →					
RET.VACAN.	0	99	Jours	1	0
MODE ELEC. →					
MODE ELEC.				Oui, Non	Non
TURBO →					
TURBO				Oui, Non	Non
L ANGUE →					

*) Pour rétablir les conditions préalables au test de performances, il faut décaler le capteur de température d'eau chaude le plus bas de 10 cm (modèles avec capacité de 200 l) ou de 27 cm (modèles avec capacité de 270 l) vers le haut, régler la température d'eau chaude sur 53 °C et faire fonctionner le ventilateur en mode 2.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglage d'usine
	min.	max.			
L ANGUE				16 langues disponibles	**AnG**
MENU.INSTA. →					

*) Pour rétablir les conditions préalables au test de performances, il faut décaler le capteur de température d'eau chaude le plus bas de 10 cm (modèles avec capacité de 200 l) ou de 27 cm (modèles avec capacité de 270 l) vers le haut, régler la température d'eau chaude sur 53 °C et faire fonctionner le ventilateur en mode 2.

Supplier
SAUNIER DUVAL EAU CHAUDE CHAUFFAGE
SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ▮ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso
94120 Fontenay-sous-Bois
Téléphone 01 4974 1111 ▮ Fax 01 4876 8932
www.saunierduval.fr

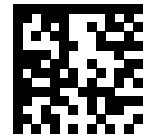

0020284998_05

Publisher/manufacturer
SDECCI SAS
17, rue de la Petite Baratte ▮ 44300 Nantes
Téléphone +33 24068 1010 ▮ Fax +33 24068 1053

© These instructions, or parts thereof, are protected by copyright and may be reproduced or distributed only with the manufacturer's written consent. Subject to technical modifications.